

ce qu'ils demandèrent. J'allai en canot prendre le capitaine, qui étoit incommodé; nous l'avions connu sur le navire *le Saint-Esprit*, où il étoit lieutenant, et où il nous avoit comblés d'honnêtetés.

Je remarquai encore mieux la beauté de la rivière. Ses bords, en plusieurs endroits, sont tout couverts d'arbres, sur lesquels nous voyions, matin et soir, des singes sauter en foule de branche en branche. Nous vîmes aussi beaucoup de crocodiles qui se reposoient sur le sable. Il en passa un auprès de notre canot qui avoit bien vingt pieds de longueur; on lui tira un coup de fusil; je crois que ce fut inutilement. M. de la Lande en blessa un de douze pieds, qui étoit sur le bord de la rivière; nous vîmes les traces de son sang, et il eut de la peine à faire deux ou trois pas pour se jeter à l'eau.

Le vaisseau mit à la voile le 10 janvier 1710. Le 24 nous passâmes près des îles de Nicobar de 8 degrés. Les insulaires vinrent dans quatorze canots nous apporter des ignames, des cocos et quelques poules, pour les échanger contre du tabac en feuilles. Ils sont presque nus, leur couleur est d'un basané jaunâtre; parmi les noirs ils pourroient passer pour blancs. Ils font une espèce de pâte de racines qui leur tient lieu de pain; car il ne croît dans leurs îles ni riz ni blé.

Le 2 février nous mouillâmes à la rade de Pondichery. J'ai eu depuis la douleur de me voir séparé du père Bonnet, avec qui Dieu m'avoit uni d'une manière toute particulière. Vous avez appris sans doute avec quel courage, lui et le père Faure, sont entrés le 16 janvier de cette année 1711, dans les îles de Nicobar, pour annoncer Jésus-Christ aux peuples barbares qui les habitent; il seroit inutile de vous redire ici des particularités qu'on a déjà mandées en France. Ainsi je me contenterai, en finissant cette lettre, de vous communiquer quelques observations